

REUSSIR  
AU LYCÉE



# LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

PRÉSENTATION  
AUX ÉLÈVES DE SECONDE ET À  
LEUR FAMILLE

# SOMMAIRE

- La seconde générale et technologique
- La voie générale
- La voie technologique
- L'apprentissage au GRETA CFA de l'Ain
- Les épreuves du baccalauréat
- L'orientation en classe de seconde

# LA SCOLARITÉ AU LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- En **seconde GT** : tronc commun + accompagnement personnalisé (AP) (+ options)
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités (+ options)

# APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :
    - Vers une série de la **voie technologique**
- ou
- En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe



## **VOIE GÉNÉRALE**

**La première  
et la terminale**

# ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Les élèves de la voie générale suivent des **enseignements communs** :

| Enseignements communs                | Première    | Terminale      |
|--------------------------------------|-------------|----------------|
| FRANÇAIS / PHILOSOPHIE               | 4 h / -     | - / 4 h        |
| HISTOIRE GÉOGRAPHIE                  | 3 h         | 3 h            |
| ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE        | 0 h 30      | 0 h 30         |
| LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B | 4 h 30      | 4 h            |
| ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE       | 2 h         | 2 h            |
| ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE            | 2 h         | 2 h            |
|                                      | <b>16 h</b> | <b>15 h 30</b> |

+1,5 h de mathématiques hors enseignement de spécialité mathématiques

# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement leur profil d'études grâce au choix des **enseignements de spécialité**.
  - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
  - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les **deux enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- des enseignements de spécialité parmi les suivants:
  - Mathématiques
  - Physique-chimie
  - Sciences de la vie et de la Terre
  - Sciences économiques et sociales
  - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
  - Humanités, littérature et philosophie
  - Anglais monde contemporain
  - Numérique et sciences informatiques
  - Sciences de l'ingénieur
  - Education physique, pratiques et culture sportives
  
- Si l'élève souhaite choisir un enseignement de spécialité qui n'est pas offert par son établissement il peut le suivre dans un autre établissement
- LLCA – HIDA (histoire des arts) et Musique : lycée QUINET
- Arts plastiques : lycée LALANDE



# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

## ■ Humanités, littérature et philosophie

- Par la découverte de nombreux textes littéraires et philosophiques, l'enseignement spécialisant « Humanités, littérature et philosophie » vous permettra de développer les capacités :
  - d'**analyse** des points de vue
  - de **réflexion** personnelle argumentée
  - de **débat**
- Centrée sur les questions majeures qui accompagnent l'humanité depuis l'Antiquité, cette spécialité vous permettra de creuser de nombreuses questions telles que « **comment utiliser les mots, la parole et l'écriture** » ou encore « **comment se représenter le monde** » ?

# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

## Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

- Étude des questions politiques et de leur évolution, réflexion sur les relations internationales... La spécialité Histoire Géo, géopolitique et sciences politiques vous proposera des clefs pour **comprendre le monde contemporain** en étudiant divers enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs.
- L'objectif : vous aider à **développer votre sens critique**, votre méthode et vos connaissances dans les différentes disciplines abordées dans cet enseignement.

# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- Comme son nom l'indique, AMC vous offrira l'opportunité de **consolider votre maîtrise d'une langue vivante étrangère**
- Anglais
- **« anglais contemporain »**. Cette dernière est **davantage axée sur la lecture de la presse et l'expression orale** et moins tournée vers des débouchés littéraires.

# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

## ■ Mathématiques

■ Si vous décidez de sélectionner les mathématiques, vous approfondirez les thématiques suivantes :

- Algèbre
- Analyse
- Géométrie
- Probabilités et statistiques
- Algorithmique et programmation

■ La spécialité Maths est notamment valorisée lorsqu'elle est couplée à d'autres spécialités telles que :

- la SVT
- les SES
- la physique-chimie
- les sciences de l'ingénieur
- NSI

# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

## ■ Sciences économiques et sociales

- Les SES, dites « Sciences Économiques et Sociales », permettent d'étudier les concepts, méthodes et problématiques essentiels des trois domaines suivants :
  - l'économie
  - la sociologie
  - les sciences politiques
- Par une approche pluridisciplinaire, cet enseignement de spécialité vous permettra de développer votre **culture économique et sociologique**.

# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

## ■ Physique-Chimie

- L'enseignement de Physique-Chimie vous permettra d'explorer les thématiques suivantes :
  - Organisation et transformation de la matière
  - Mouvement et interactions
  - Conversion et transferts d'énergie
  - Ondes et signaux
- Grâce à cet enseignement qui aborde notamment de **grands enjeux sociétaux** (énergie, environnement), l'élève pourra se figurer une image concrète, vivante et actuelle de la physique et de la chimie.

# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

## ■ Sciences de la vie et de la terre

- L'enseignement spécialisé de SVT vous enseignera des notions liées aux thématiques suivantes :
  - Terre, vie et évolution du vivant
  - Enjeux planétaires contemporains
  - Corps humain et santé
- **Observation, expérimentation, modélisation, analyse** et argumentation seront au rendez-vous afin d'aborder au mieux ces trois champs scientifiques majeurs.
- Ces thématiques seront notamment étudiées à la lumière des **enjeux de santé publique et environnementaux** actuels.

# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

## ■ Numériques et sciences informatiques

- L'enseignement de spécialité Numérique et Informatique vous permettra de découvrir nombre de sujets tels que :
  - l'histoire de l'informatique
  - la représentation et le traitement des données
  - les interactions homme-machine
  - les algorithmes
  - la programmation
- Les notions de programmation que vous pourrez acquérir seront également mises en **pratique** via de **multiples projets informatiques**, sans compter d'autres compétences transversales que vous pourrez développer telles que la créativité, l'autonomie, la capacité de travail en groupe, etc.



# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

## ■ Sciences de l'ingénieur

- L'enseignement des sciences de l'ingénieur se décline en **3 grandes thématiques** :
  - Les territoires et les produits intelligents, la mobilité des personnes et des biens
  - L'humain assisté, réparé, augmenté
  - L'écodesign et le prototype de produits innovants
- Capacités d'**observation**, d'élaboration d'hypothèses, de **modélisation**, d'**analyse critique** et de **créativité** devront être mobilisées au cours de cette spécialité afin d'étudier ces différentes thématiques. Au cours de cet enseignement, il sera aussi possible d'**élaborer son propre projet**.

# ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

- **Éducation physique, pratiques et cultures sportives**
- **Éducation physique, pratiques et cultures sportives.** Cette nouvelle spécialité s'applique au baccalauréat général à compter de la session **2023**.
- La pratique approfondie des activités physiques et sportives
- Les compétences liées au sport, comme la gestion des émotions, le travail en équipe, la confiance en soi, etc.
- La connaissance du secteur lié au sport et à sa pratique
- La spé pourra en outre servir d'introduction, avant d'intégrer une licence STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) dans l'Enseignement supérieur.

# ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- Des enseignements optionnels pour **élargir sa culture** ou compléter son profil :
  - En terminale, les élèves peuvent également ajouter un enseignement optionnel pour élargir leurs possibilités d'études supérieures :
    - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
    - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
    - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

# LA VOIE TECHNOLOGIQUE

- Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers **une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité** :
  - ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
  - STL : Sciences et technologies de laboratoire
  - STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
  - **STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable**
  - **STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion**
  - STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
  - S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
  - STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

- **Des enseignements optionnels :**

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique peuvent choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (en série STHR uniquement)
- Langue des signes française (LSF)
- Arts
- **Education physique et sportive**

# LES ENSEIGNEMENTS

## ■ Enseignements communs :

- Français (en première) : 3h
- Philosophie (en terminale) : 2h
- Histoire Géographie : 1h30
- Langues vivantes (A et B) + enseignement technologique en langue vivante (ETLV) : 4h de langues vivantes (dont 1h d'ETLV)
- Education physique et sportive : 2h
- Mathématiques : 3h
- Enseignement moral et civique : 18h sur l'année
- Accompagnement au choix de l'orientation : 54h à titre indicatif sur l'année

## ■ Enseignements de spécialité :

- 3 enseignements de spécialité en première
- 2 enseignements de spécialité en terminale
- Les enseignements de spécialité sont déterminés par la série

**Apprentissage :**

**En première baccalauréat  
professionnel**

# Le GRETA CFA de l'Ain vous propose des formations du CAP à la Licence professionnelle en apprentissage

## Qui est concerné ?

- Les jeunes de 16 à 29 ans
- Certains publics sans limite d'âge

## Trouver son contrat en alternance

- Aides à l'identification d'entreprises et à la préparation aux entretiens
- Une équipe pédagogique et un service apprentissage pour vous accompagner



## Contactez-nous :

[greta.ain.apprentissage@ac-lyon.fr](mailto:greta.ain.apprentissage@ac-lyon.fr) - 04 74 32 15 98



## **LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT**



# LE BACCALAURÉAT

## Pour tous :

voie  
générale  
+  
voie  
technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
  - **1 épreuve anticipée** de français en 1<sup>re</sup> (écrit et oral).
  - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et 1 épreuve orale terminale (« grand oral »).
  - Ces épreuves sont organisées sur un modèle comparable aux anciennes épreuves du baccalauréat.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
  - **30 % correspondant à la moyenne de l'élève au cours du cycle terminal** en histoire-géographie, LVA-LVB, enseignement scientifique dans la voie générale ou mathématiques dans la voie technologique, et EPS. Chacun de ces cinq enseignements compte à poids égal, soit 6 %, sur le cycle terminal ;
  - **8%** correspondant à la moyenne dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première ;
  - **2%** correspondant à la moyenne dans l'enseignement moral et civique, sur le cycle terminal.

## Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves terminales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

# CALCUL DE LA NOTE DU BAC

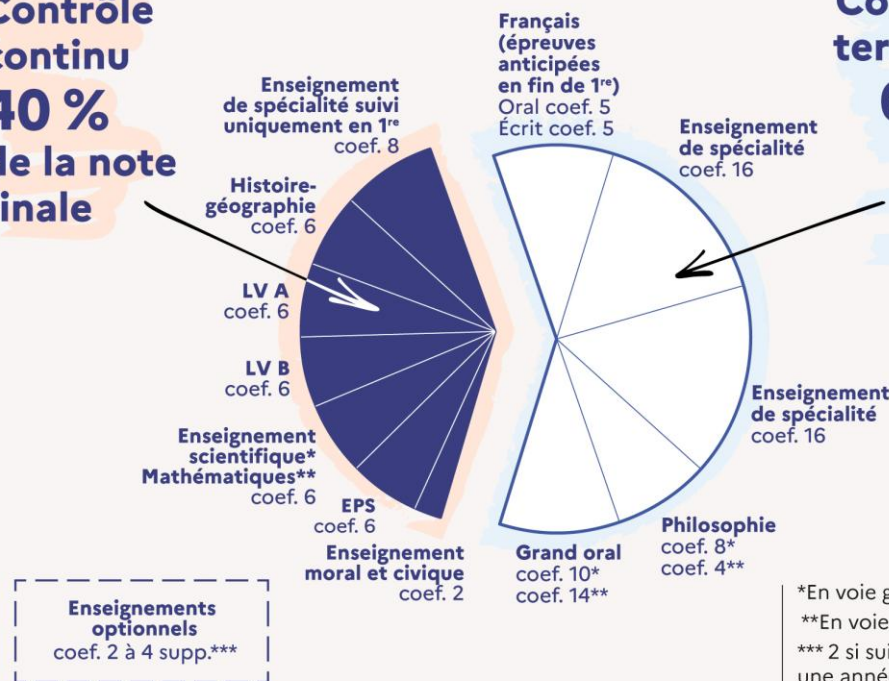
## BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

### Répartition de la note finale



**Contrôle continu**  
**40 %**  
de la note finale

**Contrôle terminal**  
**60 %**  
de la note finale



\*En voie générale  
\*\*En voie technologique  
\*\*\* 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1<sup>re</sup> et terminale





# **L'ORIENTATION EN SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**

# CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- Dès le début de l'année de seconde, les lycéens commencent à construire leur projet d'orientation; ils sont accompagnés par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'aide au choix d'orientation.
- Les semaines de l'orientation et les événements dédiés à l'orientation permettent aux élèves de rencontrer des professionnels et des étudiants afin de mieux formuler leurs aspirations et d'identifier les pistes qui leur correspondent.
- Afin de fournir aux élèves une information fiable et approfondie sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, l'ONISEP a mis en ligne une plateforme de ressources :  
[www.secondes-premieres2024-2025.fr/](http://www.secondes-premieres2024-2025.fr/)

# AU 2<sup>E</sup> TRIMESTRE EN SECONDE

- Avant les vacances de Noël, le lycée informera les élèves et les familles des enseignements de spécialité qui seront disponibles au sein de l'établissement.
- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation sur Educonnect**

# LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Pour la **voie générale**, au 2<sup>ème</sup> trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité\*** qui l'intéressent pour la classe de 1<sup>re</sup>
- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.
- Ces souhaits font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1<sup>re</sup>.
- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.